



Huissier, saisie co emprunteur..

Par **mic97431**, le **13/01/2017** à **11:39**

Bonjour a tous, j'ai un soucis avec une banque,
en 2007 j'ai été co emprunteur pour l'achat d'une voiture avec mon frere et le credit devait etre sur 60 mois, en 2012, mon frere suite a la perte de son emploi, a réaménager son credit sans m'avertir et l'a rallongé de 5 années supplémentaires.

Le réaménagement, a été fait sans que je sois au courant. aujourd'hui cette banque lui réclame 2000 euros du capital restant dû. Comme j'étais co emprunteur, il est donc retourné contre moi. Puis-je leur faire valoir, que je n'ai jamais autorisé ce réaménagement? Quand j'ai signé en tant que co emprunteur, cela a été que pour 60 mois et non pas 120 mois...
Merci beaucoup de votre aide